

Au lycée Antoine de St Exupéry à Saint-Raphaël, une semaine de la Laïcité a été organisée.

Les CPE du lycée, Mme Mexis, Mme Houillez et Mme Raganot, et les enseignants ont décidé de communiquer à destination des élèves afin de les impliquer dans cette action.

Chaque élève, à l'aide d'un post-it, a écrit en un mot sa représentation de la laïcité et a déposé celui-ci sur un grand tableau blanc dans le hall du lycée.

Ensuite, tous ces post-it ont été analysés et le mercredi 9 décembre, avec le CVL du lycée, une synthèse des réflexions a été réalisée.

Cet échange avec les membres du CVL auquel M. Le Proviseur a assisté a permis d'aborder les notions suivantes : la tolérance, la liberté de penser, la liberté de croire, la discrétion, la neutralité des agents publics, le respect de toutes les religions, comment vivre en paix, l'égalité des croyants devant la loi, la liberté de culte et le vivre ensemble.

Chaque élève a pu s'exprimer et débattre avec M. Le Proviseur, pour tenter d'élaborer une définition de la laïcité.

Cette dernière a été ensuite communiquée sur tous les supports du lycée afin que tous les élèves s'approprient cette notion.

Dans le même temps, M. Le Proviseur a demandé à ses enseignants des sciences humaines, d'accorder un temps d'échange sur cette notion de Laïcité.

Cette action a intéressé les élèves, a mobilisé les enseignants et sera renouvelée l'an prochain dès le début de l'année.